

FOME ADD

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle	
Santé	2	2	 	
Risque d'incendie	1	1		
Réactivité	0	0		

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2005-07-06

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: FOME ADD
MSDS #: 02235_HX
Code du produit: 02235103, 02235132, 02235158, 02235475, 02235488, 02235501, 02235514, 02235700
Utilisation recommandée: ADDITIF.
Producteur, importateur, fournisseur:
 JohnsonDiversey, Inc.
 3630 E. Kemper Rd.
 Cincinnati, OH 45241
 Phone: 1-800-438-2647
 Canadian Headquarters
 JohnsonDiversey - Canada, Inc.
 2401 Bristol Circle
 Oakville, Ontario L6H 6P1
 Phone: 1-800-668-3131

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS
Aperçu des premiers secours

AVERTISSEMENT. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX. PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DE LA PEAU.

Principales voies d'entrée: Peau. Yeux. Inhalation.
Contact avec la peau: Irrite modérément la peau.
Contact avec les yeux: Irritation sévère des yeux.
Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Alcool éthylique	64-17-5	1 - 5%	7060 mg/kg (rat)	Non disponible	20 g/kg/10H (rat)
Éthersulfate sodique de lauryle	9004-82-4	5 - 10%	1600 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	0.1 - 1.5%	273 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Alcool isopropylique	67-63-0	5 - 10%	5000 mg/kg (rat)	12800 mg/kg (lapin)	16000 ppm/8H (rat)

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais. Consulter un médecin.
Ingestion: Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Conditions médicales aggravées: Les personnes présentant des difficultés de la cutanée préexistantes peuvent être plus susceptibles aux effets irritants.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.
Dangers spécifiques: Inconnu.
Risques inhabituels: Aucun à notre connaissance.
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthode spéciale n'est requise.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8) . Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

Méthodes de nettoyage: Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler . Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation . L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides . Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit . POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT .

Stockage:

Protéger du gel . Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéropartées à un niveau acc.

Equipement de protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes anti-éclaboussures chimiques en cas de contact ou de risque d'éclaboussures .

Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques .

Protection de la peau et du corps: En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée . vêtements de protection à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Protective footwear .

Protection respiratoire: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation . En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Alcool éthylique	64-17-5	1000 ppm (TWA)	1900 mg/m ³ 1000 ppm	1900 mg/m ³ (TWA)
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	2 mg/m ³ (Ceiling)		
Alcool isopropylique	67-63-0	400 ppm (STEL) 200 ppm (TWA)	980 mg/m ³ 400 ppm	1225 mg/m ³ (STEL) 980 mg/m ³ (TWA)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide

Couleur: Brun

Odeur: Douce

Densité: 1.07

Dilution pH: 11.0

Masse volumique apparente: Pas d'information disponible

Densité gazeuse: Pas d'information disponible

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible

Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible

Viscosité: Pas d'information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

Aspect: solution aqueuse

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Point/intervalle de fusion: indéterminé

pH: 12.2

Densité: Pas d'information disponible

Température de décomposition: indéterminé

Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible

Solubilité: Pas d'information disponible

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 7.25

Point d'éclair: >200 (°F)>93.3 (°C)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable

polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas

Produits de décomposition dangereux: Aucun raisonnablement prévisible

Matières à éviter: des oxydants.

Conditions à éviter: Stable dans des conditions normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë
Information sur les composants: ORALE , Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg. .
Voir la Section 3

Toxicité chronique: Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées..

Effets spécifiques

effets cancérogènes: Aucun connu
effets mutagènes: Aucun connu
Toxicité reproductrice: Aucun connu
Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Vider le contenu avant de l'éliminer, si possible . Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État .

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA) , Canada (DSL/NDSL) .

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Alcool éthylique	64-17-5	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Éthersulfate sodique de lauryle	9004-82-4	-	-	-	-	-	-
Sulfonate sodique d'oléfine alpha	68439-57-6	-	-	-	-	-	-
Sulfate de sodique	7757-82-6	Listed	-	Listed	-	-	-
Alcool isopropylique	67-63-0	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Alcool éthylique	64-17-5	1 - 5%	100		
Alcool isopropylique	67-63-0	5 - 10%	100		Listed.

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat Y
Différée N
Incendie: N
Réactivité N
Décompression soudaine N

Canada

WHMIS: D2B Matières toxiques.



16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: non applicable
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.